

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1080 Bruxelles, le 03 Jul 2009
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4466

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Section : BIJOUTERIE - JOAILLERIE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

Code Référence : 651250S20C1

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement	Domaine
4466 S	BIJOUTERIE - JOAILLERIE	651250S20C1	ESS	
4466 U 1	BIJOUTERIE DE BASE	651202U11C1	ESIT	601
4466 U 2	BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE	651203U11C1	ESIT	601
4466 U 3	BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE	651205U11C1	ESIT	601
4466 U 4	BIJOUTERIE : MODELAGE DE BASE	651204U11C1	ESIT	601
4466 U 5	BIJOUTERIE - JOAILLERIE 1	651251U21C1	ESST	601
4466 U 6	BIJOUTERIE : CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU	651201U22C2	ESSQ	601
4466 U 7	BIJOUTERIE - JOAILLERIE 2	651252U21C1	ESST	601
4466 U 8	BIJOUTERIE : MODELAGE APPROFONDISSEMENT	651203U21C1	ESST	601
4466 U 9	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE - JOAILLERIE	651250U22C1	ESSQ	601

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Michaël Goulet ou Françoise Christophe (02/690.87.21 ou 02/690.85.92)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 ter****DOSSIER PEDAGOGIQUE****SECTION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

 Identité du responsable pour le réseau : Roberto GALLUCCIO
 Administrateur délégué

Date et signature: le 26/3/2009

2. Intitulé de la section :**BIJOUTERIE – JOAILLERIE**

CODE	651250520C1
------	-------------

3. Finalités de la section : Reprises en annexe n° 1 de 1..... page(s)**4. Classement de la section :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire du degré : <input type="radio"/> inférieur	<input checked="" type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court	<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section :

Certificat de qualification de «Bijouterie – Joaillerie» spécifique à l'Enseignement Secondaire supérieur de Promotion sociale.

6. Modalités de capitalisation :

6.1. Organigramme de la section Repris en annexe n° 2 de ...1.... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réserve à l'administration

Code de la section :

65 12 50 520 C1

7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie de base	ESIT	65 12 02 U11 C1	601		140
Bijouterie: dessin de base	ESIT	65 12 03 U11 C1	601		60
Bijouterie : gemmologie de base	ESIT	65 12 05 U11 C1	601		30
Bijouterie : modelage de base	ESIT	65 12 04 U11 C1	601		60
Bijouterie – joaillerie 1	ESST	65 12 51 U21 C1	601		260
Connaissances en histoire du bijou	ESSE	65 12 04 U22 C2	601	x	80
Bijouterie – joaillerie 2	ESST	65 12 52 U21 C1	601	x	260
Bijouterie : modelage approfondissement	ESST	65 12 03 U21 C1	601	x	140
Epreuve intégrée de la section Bijouterie - joaillerie	ESSQ	65 12 50 U22 C1	601		30

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1060
B) nombre de périodes professeur	1050

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de1... page(s)

10. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 20-06-09

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

- (2) A compléter
 (3) Réserve à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
 (5) Soit ESIT, ESIQ, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA
 (6) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

COPIE CONFORME

D 8 TER : au 01/03/98

François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

<p style="text-align: center;">SECTION : BIJOUTERIE-JOAILLERIE Enseignement secondaire supérieur</p>
--

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette section doit concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle et répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Le bijoutier - joaillier est une personne capable de mener à bien toutes les opérations nécessaires à la fabrication de bijoux en matériaux précieux (or, argent...) à partir d'une idée personnelle ou d'un modèle existant ou à la demande de la clientèle ou d'un créateur graphique.

Il doit aussi s'adapter à l'évolution des nouvelles techniques de la spécialité et se conformer aux exigences accrues des clients en étant une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique et artistique.

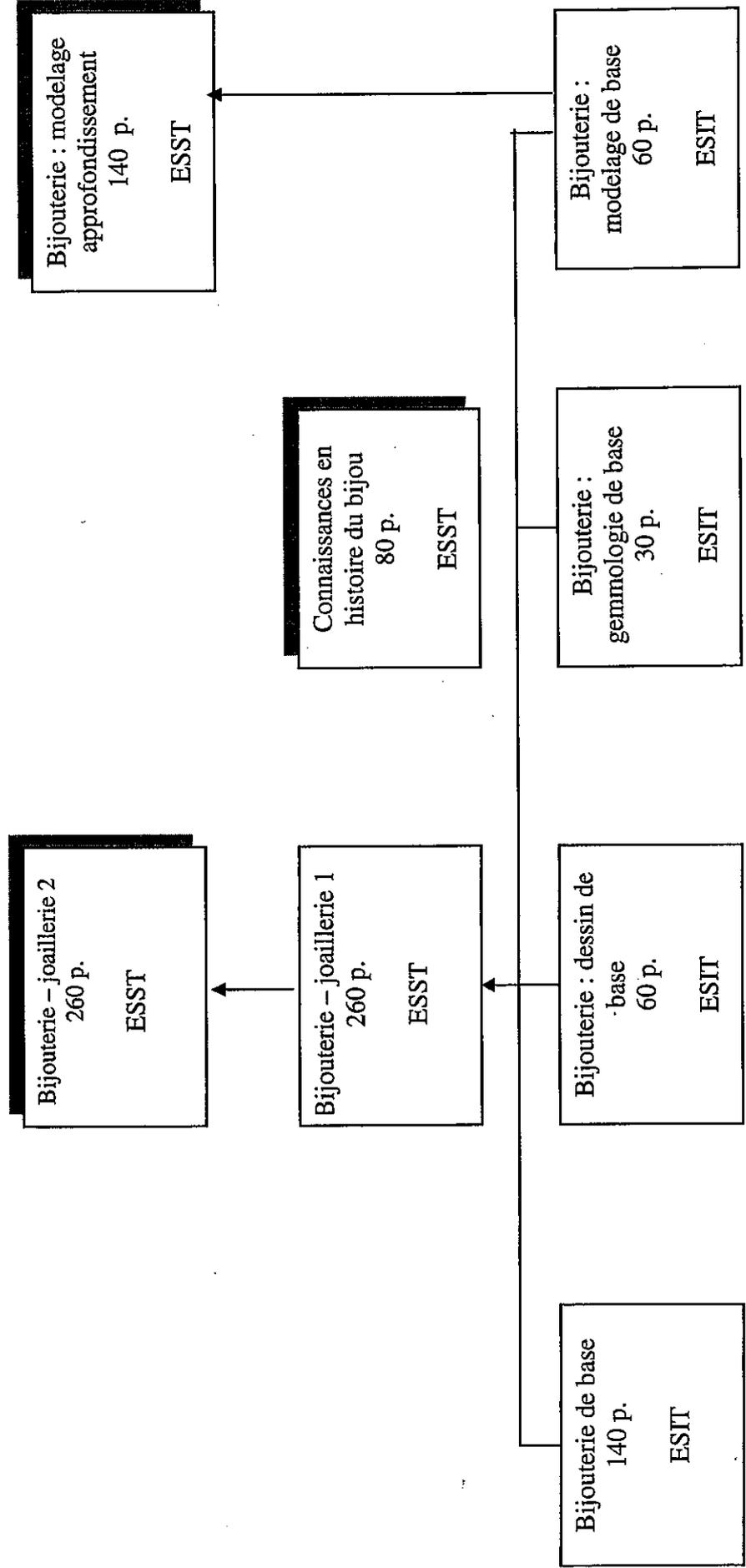
En étant sensible au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène au travail, à l'environnement, au respect des normes et des consignes en vigueur le bijoutier – joaillier doit pouvoir :

- dessiner et concevoir un projet en tenant compte du souhait du client, de l'esthétique, de la fonction (bracelet, collier, bague...) et des contraintes de réalisation ;
- établir un devis par rapport au projet (matière, heures de travail...);
- sélectionner et préparer les métaux, choisir les outils en tenant compte des caractéristiques des matériaux utilisés en bijouterie et de la pièce à fabriquer ;
- fondre les métaux, préparer les alliages et façonner le métal ;
- réaliser le bijou dans les règles de l'art ;
- assurer la relation avec les artisans qui participent à la réalisation finale si le bijou nécessite des travaux supplémentaires (sertissage, gravure, émail...);
- assurer la maintenance de premier niveau des outils et de l'établi ;
- entretenir, mettre à grandeur et réparer des bijoux ;
- accueillir et conseiller la clientèle.

2. ORGANIGRAMME DE LA SECTION : BIJOUTERIE - JOAILLERIE

Epreuve intégrée de la section Bijouterie – Joaillerie 20p

ESSQ



3. PROFIL PROFESSIONNEL

Conseil supérieur de l'Enseignement de
Promotion sociale

Profil professionnel adopté le
.../.../...
Enseignement secondaire supérieur

BIJOUTERIE - JOAILLERIE

I. CHAMP D'ACTIVITÉ

Le bijoutier - joaillier est une personne capable de mener à bien toutes les opérations nécessaires à la fabrication de bijoux à partir d'une idée personnelle ou d'un modèle existant ou à la demande de la clientèle ou d'un créateur graphique.

Le bijoutier – joaillier conçoit et fabrique des bijoux en matériaux précieux (or, argent,...), de manière artisanale, en pièce unique ou en petites séries.

Il peut travailler seul ou en équipe.

Il travaille avec soin et précision en respectant les prescriptions relatives en matière d'esthétique, d'hygiène, d'environnement, de qualité et des normes de sécurité.

Il doit aussi s'adapter à l'évolution des nouvelles techniques de la spécialité et se conformer aux exigences accrues des clients en étant une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique et artistique.

II. TÂCHES

En étant sensible au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène au travail, à l'environnement, au respect des normes et des consignes en vigueur le bijoutier – joaillier doit pouvoir :

- dessiner et concevoir un projet en tenant compte du souhait du client, de l'esthétique, de la fonction (bracelet, collier, bague...) et des contraintes de réalisation ;
- établir un devis par rapport au projet (matière, heures de travail...) ;
- sélectionner et préparer les métaux, choisir les outils en tenant compte des caractéristiques des matériaux utilisés en bijouterie et de la pièce à fabriquer ;
- fondre les métaux, préparer les alliages et façonner le métal ;
- réaliser le bijou dans les règles de l'art ;
- assurer la relation avec les artisans qui participent à la réalisation finale si le bijou nécessite des travaux supplémentaires (sertissage, gravure, émail...) ;
- assurer la maintenance de premier niveau des outils et de l'établi ;
- entretenir, mettre à grandeur et réparer des bijoux ;
- accueillir et conseiller la clientèle.

III. DÉBOUCHÉS

Le bijoutier – joaillier peut travailler :

- dans une entreprise (artisanale ou industrielle) ;
- dans une bijouterie ;
- en tant qu'indépendant.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

 Identité du responsable du réseau : **Roberto GALLUCCIO**
 Administrateur délégué

Date et signature: le 26/03/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE DE BASE**

Code de l'unité de formation : 651202 UMC1	Domaine de formation: 601
---	---------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° **2** de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		Date de l'accord du Conseil supérieur : Signature du Président du Conseil supérieur :
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° **3** de1.... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° **4** de ...1.... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° **5** de ...1.... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° **6** de ...1.... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : ES 12 02 011 C1	Code du domaine de formation : 601
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du (des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie de base : technologie	CT	B	16
Bijouterie de base : pratique professionnelle	PP	L	96
2. Part d'autonomie			28
Total des périodes		P	140

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 22.06.98

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection:

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

BIJOUTERIE DE BASE

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de tracer, scier, limer des formes géométriques dans des métaux non ferreux, d'ajuster ces formes géométriques, d'exécuter des « mises à jour » et de réaliser une pièce à facettes à la lime.

BIJOUTERIE DE BASE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Etre capable :

- ◆ en pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication, de répondre à des questions orales en sollicitant des informations explicites et en s'exprimant de manière compréhensible :
 - ◆ de se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ d'expliquer sa motivation pour la formation ;
 - ◆ de lire et de décoder des consignes simples de sécurité.

- ◆ en mathématiques :
 - ◆ d'utiliser les quatre opérations fondamentales ;
 - ◆ d'opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième ;
 - ◆ de calculer un pourcentage d'un nombre.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CEB

BIJOUTERIE DE BASE

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pour le cours de pratique professionnelle, il est impératif de travailler avec un étudiant par poste de travail.

BIJOUTERIE DE BASE

4. PROGRAMME

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Technologie :

- ◆ d'expliquer l'aménagement et le fonctionnement d'un atelier de bijouterie ;
- ◆ de nommer et de décrire les différents outils et d'en expliquer leur utilisation ;
- ◆ de planifier le travail en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé ;
- ◆ de caractériser les différents métaux.

4.2. Pratique professionnelle :

En utilisant des métaux non ferreux et en travaillant avec rigueur et minutie :

- ◆ de tracer et de scier des formes géométriques simples telles que carrés, losanges, triangles,...;
- ◆ de limer et d'ajuster ;
- ◆ d'exécuter des « mises à jour » ;
- ◆ de laminier ;
- ◆ d'aborder la soudure ;
- ◆ d'effectuer un « recuit » ;
- ◆ de cintrer une bague ;
- ◆ d'approcher les notions d'émeri ;
- ◆ de remettre l'établi en ordre ;
- ◆ d'entretenir le matériel et l'outillage de l'atelier.

BIJOUTERIE DE BASE

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable en utilisant des métaux non ferreux et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé :

- ◆ de tracer, scier, limer trois formes géométriques ;
- ◆ d'ajuster ces formes géométriques ;
- ◆ d'exécuter des « mises à jour » ;
- ◆ de réaliser une pièce à facettes à la lime.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité d'exécution,
- ◆ la rapidité d'exécution,
- ◆ la créativité.

BIJOUTERIE DE BASE

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué

Date et signature : le » 26/3/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE**

Code de l'unité de formation : 65 12 03 U11 C1	Domaine de formation : 601
--	----------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input checked="" type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input checked="" type="radio"/> inférieur	<input type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				Date de l'accord du Conseil supérieur :
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	Signature du Président du Conseil supérieur :
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 65 12 03 011 C1	Code du domaine de formation : 601
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie, dessin de base : technologie et méthodes de travail	CT	B	12
Bijouterie, dessin de base : pratique professionnelle	PP	L	36
2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 30-06-08

Signature

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réservé à l' Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de tracer le dessin technique d'une bague, de la dessiner en perspective et de donner du volume à des tracés imposés de bijoux.

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Etre capable :

- ◆ en pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication, de répondre à des questions orales en sollicitant des informations explicites et en s'exprimant de manière compréhensible :
 - ◆ de se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ d'expliquer sa motivation pour la formation ;
 - ◆ de lire et de décoder des consignes simples de sécurité.

- ◆ en mathématiques :
 - ◆ d'utiliser les quatre opérations fondamentales ;
 - ◆ d'opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième ;
 - ◆ de calculer un pourcentage d'un nombre.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CEB

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pour le cours de pratique professionnelle, il est impératif de travailler avec un étudiant par poste de travail.

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

4. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable :

4.1. Technologie et méthodes de travail:

- ◆ d'observer et d'analyser les différents volumes en tenant compte des effets d'ombre et de lumière ;
- ◆ de citer et d'expliquer les règles de la mise en page du dessin de bijou ;
- ◆ de déterminer l'importance des règles de proportions (échelle1/1) ;
- ◆ de déterminer les principes du dessin technique de la bague ;
- ◆ d'expliquer les notions de perspective de la bague.

4.2. Pratique professionnelle :

Au crayon, avec minutie et rigueur :

- ◆ d'ombrer et de dégrader des volumes ;
- ◆ de varier les formes en tenant compte de la précision du trait (plané, boule, torsade, ...)
- ◆ d'appliquer dans des exercices les notions de dessin technique de la bague;
- ◆ de dessiner une bague en perspective ;
- ◆ d'éveiller sa créativité.

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'ombrer en dégradé au crayon noir une forme précise pour lui donner le volume désiré ;
- ◆ de donner du volume à des tracés imposés de bijou comprenant les notions de planés, fils, torsades et gravure ;
- ◆ de tracer le dessin technique d'une bague et de la dessiner en perspective.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la créativité lors de la réalisation des dessins,
- ◆ la qualité du dessin (précision, réalisme, mise en page, soin).

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué

Date et signature: le 26/3/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE**

Code de l'unité de formation: 651205 011 C1	Domaine de formation: 601
---	---------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de: du degré :	<input type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
	<input type="radio"/> inférieur	<input type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		Date de l'accord du Conseil supérieur :
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l' Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : <i>65 1205 611 C1</i>	Code du domaine de formation : 601
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie, gemmologie de base : sciences appliquées	CT	B	20
Bijouterie, gemmologie de base : pratique professionnelle	PP	L	4
2. Part d'autonomie		P	6
Total des périodes			30

12. Réserve au Service d'inspection :

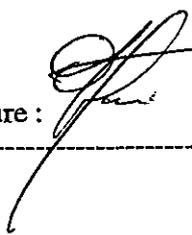
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : *30.06.98*

Signature : 

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'identifier les pierres les plus fréquemment utilisées en bijouterie .

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Etre capable :

- ◆ en pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication, de répondre à des questions orales en sollicitant des informations explicites et en s'exprimant de manière compréhensible :
 - ◆ de se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ d'expliquer sa motivation pour la formation ;
 - ◆ de lire et de décoder des consignes simples de sécurité.

- ◆ en mathématiques :
 - ◆ d'utiliser les quatre opérations fondamentales ;
 - ◆ d'opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième ;
 - ◆ de calculer un pourcentage d'un nombre.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CEB

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Aucune consigne particulière.

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Sciences appliquées :

- ◆ de différencier les minéraux utilisés en bijouterie sur base :
 - ◆ de notions chimiques tels qu'atomes, molécules,...
 - ◆ de notions physiques tels que dureté, densité, propriétés optiques,...
- ◆ de caractériser les différents systèmes cristallins ;
- ◆ de déterminer les caractères d'identification des pierres couramment utilisées en bijouterie.

4.2. Pratique professionnelle :

- ◆ de décrire et d'utiliser à bon escient les appareils employés en gemmologie ;
- ◆ d'identifier des pierres courantes utilisées en bijouterie .

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, en utilisant le vocabulaire technique adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier une pierre courante.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision du vocabulaire,
- ◆ le degré de réflexion et la rapidité du diagnostic.

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> (1) Communauté française	<input type="radio"/> (1) Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> (1) Provincial et communal	<input type="radio"/> (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO

Date et signature : le 26/3/2009

Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE : MODELAGE DE BASE**

Code de l'unité de formation : 65 12 04 011 C1	Domaine de formation : 601
--	----------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		Date de l'accord du Conseil supérieur : Signature du Président du Conseil supérieur :
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation :	Code du domaine de formation : 601
--------------------------------	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

1. Dénomination du (des) cours	Classement du(des) cours	Code U	Nombre de périodes
Bijouterie, modelage de base : technologie	CT	B	12
Bijouterie, modelage de base : pratique professionnelle	PP	L	36
2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

12. Réserve au Service d'inspection :

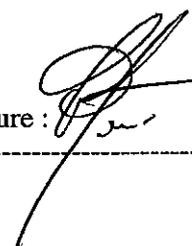
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 30.06.09

Signature : 

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l' Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

BIJOUTERIE : MODELAGE DE BASE

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de fabriquer différents bijoux (bagues, pendentifs) en cire à tailler et en cire à modeler.

BIJOUTERIE : MODELAGE DE BASE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Etre capable :

- ◆ en pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication, de répondre à des questions orales en sollicitant des informations explicites et en s'exprimant de manière compréhensible :
 - ◆ de se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ d'expliquer sa motivation pour la formation ;
 - ◆ de lire et de décoder des consignes simples de sécurité.

- ◆ en mathématiques :
 - ◆ d'utiliser les quatre opérations fondamentales ;
 - ◆ d'opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième ;
 - ◆ de calculer un pourcentage d'un nombre.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CEB

BIJOUTERIE : MODELAGE DE BASE

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pour le cours de pratique professionnelle, il est impératif de travailler avec un étudiant.
par poste de travail.

BIJOUTERIE : MODELAGE DE BASE

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Technologie :

- ◆ de justifier l'utilisation de la cire ;
- ◆ de reconnaître les différents types de cire ;
- ◆ d'expliciter leurs propriétés et leurs applications ;
- ◆ d'identifier l'outillage adéquat.

4.2. Pratique professionnelle :

- ◆ de fabriquer des types de bague à partir de tubes en cire ;
- ◆ d'utiliser les outils spécifiques au modelage ;
- ◆ d'utiliser la cire dure à tailler et la cire à modeler ;
- ◆ de fabriquer différents bijoux en cire.

BIJOUTERIE : MODELAGE DE BASE

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, *en utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé*, l'étudiant sera capable :

- ◆ de fabriquer une bague simple en cire à tailler ;
- ◆ de fabriquer une bague boule en cire à tailler ;
- ◆ de fabriquer un pendentif en cire à modeler.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité d'exécution,
- ◆ la rapidité d'exécution,
- ◆ la créativité.

BIJOUTERIE : MODELAGE DE BASE

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

 Identité du responsable du réseau : **Roberto GALLUCCIO**
 Administrateur délégué

Date et signature: le 26/3/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE -- JOAILLERIE 1**

Code de l'unité de formation:

651251U21C1

Domaine de formation: 601

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input checked="" type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		Date de l'accord du Conseil supérieur :
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 65 12 51 U21 C1	Code du domaine de formation : 601
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie – joaillerie 1: technologie et méthodes de travail	CT	B	24
Bijouterie – joaillerie 1 : pratique professionnelle	PP	L	188
2. Part d'autonomie		P	48
Total des périodes			260

12. Réserve au Service d'inspection :

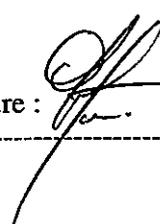
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 30.06.09

Signature : 

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l' Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 1

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de réaliser des bijoux (bagues, sertissures, pendentifs,...) à l'aide des métaux non ferreux ou précieux selon les circonstances.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 1

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé,

- ◆ tracer, scier, limer trois formes géométriques ;
- ◆ ajuster ces formes géométriques ;
- ◆ exécuter des « mises à jour » ;
- ◆ réaliser une pièce à facettes à la lime ;
- ◆ ombrer en dégradé au crayon noir une forme précise pour lui donner le volume désiré ;
- ◆ donner du volume à des tracés imposés de bijou comprenant les notions de planés, fils, torsades et gravure ;
- ◆ tracer le dessin technique d'une bague et de la dessiner en perspective.
- ◆ identifier une pierre courante ;
- ◆ fabriquer une bague simple en cire à tailler ;
- ◆ fabriquer une bague boule en cire à tailler ;
- ◆ fabriquer un pendentif en cire à modeler.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des UF suivantes :

- Bijouterie de base, code no.... ;
- Bijouterie : dessin de base code no...;
- Bijouterie : gemmologie de base code no...;
- Bijouterie : modelage de base code no.... ;.

Ou réussite d'une première année Bijouterie – Joaillerie en régime 2 (code de formation n° 560202).

Ou réussite d'une cinquième année « Bijouterie – Joaillerie » de l'Enseignement de plein exercice.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 1

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pour le cours de pratique professionnelle, il est impératif de travailler avec un étudiant par poste de travail. Le regroupement est autorisé uniquement en pratique professionnelle avec les étudiants de l'UF « Bijouterie - Joaillerie 2 » pour favoriser l'esprit de compagnonnage indispensable dans l'apprentissage du métier.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 1

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Technologie et méthodes de travail:

- ◆ de calculer un alliage ;
- ◆ d'expliquer le poinçonnage légal ;
- ◆ de planifier son travail en tenant compte du projet ;
- ◆ de caractériser les produits utilisés en bijouterie et d'identifier leurs applications ;
- ◆ d'approfondir la connaissance de l'outillage (petit matériel et machines).

4.2. Pratique professionnelle :

Dans le but de réaliser des bijoux (bagues, sertissures, pendentifs,...) à l'aide des métaux non ferreux ou précieux selon les circonstances:

- ◆ de fondre le métal et couler un lingot ;
- ◆ de souder (de braser) ;
- ◆ de transformer et mettre en forme la matière (emboutir, forger, plier,...);
- ◆ de préparer au polissage ;
- ◆ de polir ;
- ◆ d'approfondir l'utilisation de l'outillage ;
- ◆ d'entretenir le matériel, l'outillage de l'atelier.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 1

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, *en utilisant le vocabulaire adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé*, l'étudiant sera capable:

- ◆ de couler un lingot ;
- ◆ de réaliser une alliance « américaine » (une alliance à sertir) ;
- ◆ de fabriquer différents types de « sertissures » ;
- ◆ de fabriquer une bague par emboutissage ;
- ◆ de réaliser une bague de type solitaire ;
- ◆ de réaliser un pendentif.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité d'exécution,
- ◆ la rapidité d'exécution,
- ◆ le degré d'autonomie.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 1

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

 Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
 Administrateur délégué

Date et signature: le 26/3/2009

2. Intitulé de l'unité de formation :
Bijouterie CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

Code de l'unité de formation : <i>651201U22C2</i>	Domaine de formation: 601
---	---------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input checked="" type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input checked="" type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		Date de l'accord du Conseil supérieur : Signature du Président du Conseil supérieur :
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1.... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1.... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1.... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1.... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 05 12 01 022 C 2	Code du domaine de formation : 601
--	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Connaissances en histoire du bijou : histoire et esthétique du bijou	CT	B	64
<u>2. Part d'autonomie</u>		P	16
Total des périodes			80

12. Réserve au Service d'inspection :

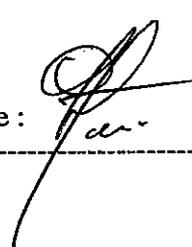
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 20.06.09

Signature : 

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de retracer l'histoire du bijou à travers le temps et d'analyser la symbolique des bijoux, notamment en fonction de l'époque dont ils sont issus.

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Etre capable :

- ◆ de lire et comprendre un message simple, plus précisément :
 - ◆ de lire couramment avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondantes à la ponctuation ;
 - ◆ de répondre à des questions de compréhension ;
 - ◆ de s'exprimer oralement et par écrit ;
 - ◆ de produire des énoncés variés (informatifs, narratifs,...) ;
 - ◆ de rechercher des informations pertinentes sur des documents de référence et de les expliquer en utilisant le vocabulaire adéquat.

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte. L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C2D ou CESI

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Aucune consigne particulière.

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et à l'aide des documents de référence, l'étudiant sera capable :

4.1. Histoire et esthétique du bijou :

- ◆ d'observer et de déceler les procédés et techniques de travail utilisées pour la réalisation des bijoux en prenant conscience de la virtuosité des « orfèvres » au cours des temps ;
- ◆ d'analyser la symbolique du bijou à travers les civilisations et les époques ;
- ◆ de retracer l'histoire de la bijouterie et des techniques de travail qui y sont liées ;
 - ◆ de l'époque préhistorique aux civilisations de l'Antiquité : les Sumériens (et l'Iran), les Egyptiens (et le Groupe X), les Egéens (Troie, Mycènes et Crète), les Etrusques, les Grecs, les Romains, les Scythes et les Sarmates, les Thraces et la Bulgarie, l'Irlande (l'âge du bronze), les Celtes (l'âge du fer), les Phéniciens et le Liban, la Scandinavie et les Vikings, les Barbares (Wisigoths, Ostrogoths, Mérovingiens)... ;
 - ◆ de Byzance à nos jours : Byzance, l'Empire Carolingien, les Otton, le XIII^{ème} siècle, le style Gothique, le XV^{ème} siècle, la bague au Moyen-âge, la Renaissance, le Maniérisme, le Baroque, le Rococo, la Révolution Française et le début du XIX^{ème} siècle, l'Art déco, de 1940 à 1950, de 1960 aux contemporains ;
 - ◆ dans les cultures non européennes : l'Amérique précolombienne, l'Afrique, l'Inde et les bijoux moghols, la Chine et le jade ;
- ◆ de repérer les influences des civilisations et phénomènes socioculturels et artistiques dans la conception des bijoux.

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, *en utilisant le vocabulaire technique adéquat et, à l'aide de documents de référence*, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'analyser un ou des bijoux sur support papier et d'exprimer un avis personnel.
L'analyse devra comporter un jugement esthétique, sa valeur objective et subjective, les influences, la symbolique et les techniques de travail utilisées pour sa réalisation, utilisation de références, et son histoire.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la présentation du travail,
- ◆ la pertinence de l'analyse,
- ◆ la qualité de l'expression écrite.

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

 Identité du responsable du réseau : **Roberto GALLUCCIO**
 Administrateur délégué

Date et signature : le 26/3/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE – JOAILLERIE 2**

Code de l'unité de formation : 651252 U21C1	Domaine de formation : 601
--	----------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de: du degré :	<input type="radio"/> transition <input type="radio"/> inférieur	<input type="radio"/> qualification <input checked="" type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				Date de l'accord du Conseil supérieur :
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	Signature du Président du Conseil supérieur :
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

D:8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 6512 S2 U21 C1	Code du domaine de formation : 601
--	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du (des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie – joaillerie 2 : technologie et méthodes de travail	CT	B	24
Bijouterie – joaillerie 2 : pratique professionnelle	PP	L	188
2. Part d'autonomie		P	48
Total des périodes			260

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 20.06.09

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réservé à l' Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/09

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 2

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

- ◆ L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de réaliser une bague panier et entourage, de fabriquer des fermoirs, des colliers, bracelets ou paires de boucles d'oreilles.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 2

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé,

- ◆ couler un lingot ;
- ◆ réaliser une alliance « américaine » (une alliance à sertir) ;
- ◆ fabriquer différents types de « sertissures » ;
- ◆ fabriquer une bague par emboutissage ;
- ◆ réaliser une bague de type solitaire ;
- ◆ réaliser un pendentif.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UF « Bijouterie – joaillerie 1 » (code....)

Ou réussite de la deuxième année de « Bijouterie – joaillerie » en régime 2 (code de formation n° 560202) ;

Ou certificat de qualification de sixième année de « Bijouterie – joaillerie » de l'Enseignement de plein exercice.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 2

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pour le cours de pratique professionnelle, il est impératif de travailler avec un étudiant par poste de travail. Le regroupement est autorisé uniquement en pratique professionnelle avec les étudiants de l'UF « Bijouterie - Joaillerie 1 » pour favoriser l'esprit de compagnonnage indispensable dans l'apprentissage du métier.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 2

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Technologie et méthodes de travail:

- ◆ d'établir un devis en tenant compte des matières, de la main d'œuvre, de la sous-traitance et du souhait du client ;
- ◆ de déterminer les règles de déontologie à respecter tant envers la clientèle qu'envers les collègues et la concurrence.

4.2. Pratique professionnelle :

- ◆ de transposer en trois dimensions le dessin du bijou ;
- ◆ de fabriquer des systèmes d'articulations et de fermeture adaptés aux différents bijoux;
- ◆ d'atteindre un degré de perfection et d'autonomie :
 - ◆ en fabriquant des bijoux différents (bagues, bagues avec sertissage, colliers, pendentifs, bracelets, boucles d'oreilles, boutons de manchettes, ...) et en appliquant les différentes techniques (fondre, souder, polir, ...)
- ◆ d'entretenir le matériel, l'outillage.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 2

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, en utilisant le vocabulaire technique adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

- ◆ de réaliser une bague en interprétant un dessin ;
- ◆ de réaliser une bague panier et entourage ;
- ◆ de fabriquer un type de fermoir de collier ou de bracelet ;
- ◆ de réaliser une paire de boucles d'oreilles.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité d'exécution,
- ◆ la rapidité d'exécution,
- ◆ le degré d'autonomie.

BIJOUTERIE – JOAILLERIE 2

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

 Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
 Administrateur délégué

Date et signature: le 26/3/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE : MODELAGE APPROFONDISSEMENT**

Code de l'unité de formation : 651203221C 1	Domaine de formation : 601
---	----------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input checked="" type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input checked="" type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1.....page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l' Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 6512 03 021 CA	Code du domaine de formation : 601
--	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie, modelage approfondissement : technologie	CT	B	16
Bijouterie, modelage approfondissement : pratique professionnelle	PP	L	96
2. Part d'autonomie		P	28
Total des périodes			140

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 30.06.09

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

BIJOUTERIE : MODELAGE APPROFONDISSEMENT
--

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

- ◆ L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de réaliser, avec précision et minutie et en faisant preuve de créativité, différentes « maquettes » de bijoux (bague, pendentif, boucles d'oreilles, ...) en utilisant les cires adéquates.

BIJOUTERIE : MODELAGE APPROFONDISSEMENT
--

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable:

- ◆ fabriquer une bague simple en cire à tailler ;
- ◆ fabriquer une bague boule en cire à tailler ;
- ◆ fabriquer un pendentif en cire à modeler.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UF « Bijouterie : modelage de base » code no :

Ou réussite d'une deuxième année Bijouterie – Joaillerie en régime 2 (code de formation n°560202).

Ou réussite d'une deuxième année Fonte Injectée en régime 2 (code de formation n°560601).

BIJOUTERIE : MODELAGE APPROFONDISSEMENT
--

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pour le cours de pratique professionnelle, il est impératif de travailler avec un étudiant.
par poste de travail.

BIJOUTERIE : MODELAGE APPROFONDISSEMENT
--

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Technologie :

- ◆ d'identifier les cires spéciales :
 - ◆ la cire d'immersion ;
 - ◆ la cire collante ;
 - ◆ la cire à injecter ;
 - ◆ la cire à tremper.
- ◆ de caractériser différentes cires (composition chimique, température, densité, qualité, équivalence de poids d'une cire en métal) ;
- ◆ d'identifier les traitements de surface et les produits néfastes à la cire ;
- ◆ de répertorier d'autres matériaux utilisés en modelage (matières végétales, silicone,...) ;
- ◆ de reconnaître les instruments appropriés à monter la cire ;
- ◆ d'expliciter la notion de « titres » des alliages.

4.2. Pratique professionnelle :

L'étudiant sera capable de réaliser en cire ou autre matière :

- ◆ différents types de bague (solitaire, alliance américaine, anneau tissé,...) ;
- ◆ un pendentif ou une plaque d'identité ;
- ◆ un maillon ;
- ◆ une boucle d'oreille ;
- ◆ une sculpture évidée.

BIJOUTERIE : MODELAGE APPROFONDISSEMENT

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, en utilisant le vocabulaire technique adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable:

- ◆ de réaliser trois pièces en utilisant les cires adéquates.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes ;
- ◆ la précision du travail ;
- ◆ la rapidité d'exécution ;
- ◆ la créativité.

BIJOUTERIE : MODELAGE APPROFONDISSEMENT

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION
EPREUVE INTEGREE****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

 Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
 Administrateur délégué

Date et signature : le 26/3/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE – JOAILLERIE**

Code de l'unité de formation : 65 12 50 U 22 C 1	Domaine de formation: 601
--	---------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input checked="" type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input checked="" type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		Date de l'accord du Conseil supérieur :
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...2..... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/09

Code de l'unité de formation : 65 12 50 U22 C1	Code du domaine de formation : 601
---	---------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1.1.1. Etudiants 30 périodes

1.1.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Epreuve intégrée de la section Bijouterie – Joaillerie : technologie	CT	I	4
Epreuve intégrée de la section Bijouterie – Joaillerie : pratique professionnelle	PP	O	16
Total des périodes			20

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 30.06.09

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé
coordination du
d'Inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME

François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE JOAILLERIE

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à vérifier, lors d'une épreuve pratique et théorique, si le futur bijoutier – joaillier est capable d'intégrer les connaissances, les habiletés techniques, les méthodes de travail, les règles de déontologie professionnelle, les règles de sécurité et les règles de l'art.

La réussite de cette unité de formation lui permet de prouver sa maîtrise des compétences professionnelles exigées dans le métier que ce soit à titre d'indépendant ou de salarié.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE JOAILLERIE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Sans objet.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Aucun.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE JOAILLERIE

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Sans objet.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE JOAILLERIE

4. PROGRAMME DES COURS

4.1. Programme pour les étudiants.

4.1.1. Pour la préparation collective de l'épreuve intégrée :

L'étudiant est tenu :

- ◆ de participer à la séance collective en posant les questions nécessaires à la bonne compréhension des consignes relatives à l'épreuve technique et théorique ;
- ◆ de s'informer sur le mode d'organisation de l'épreuve proprement dite :
 - ◆ l'épreuve pratique évaluera sa capacité à réaliser un bijou dans un laps de temps déterminé. Ce bijou sera évalué par le Conseil des études élargi.
 - ◆ l'épreuve théorique évaluera sa capacité à rédiger une synthèse qui reprend sa méthode de travail et son devis. Ce rapport ne doit pas dépasser une dizaine de pages et devra démontrer sa capacité à analyser des documents techniques liés à la profession.

Il comportera le dessin du bijou réalisé et des commentaires qui reprennent les notions théoriques acquises durant la formation.

4.1.2. Pour l'épreuve intégrée proprement dite :

L'étudiant sera capable :

- ◆ de réaliser le dessin et d'établir le devis ;
- ◆ de réaliser un bijou en emmaillage d'après son dessin, en respectant les consignes données, dans le délai imparti ;
- ◆ de justifier sa réalisation sur le plan technique et esthétique en précisant dans sa synthèse la (les) méthode(s) de travail choisie(s).

4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement :

4.2.1. Pour la préparation collective de l'épreuve intégrée,

Le chargé de cours veillera à communiquer, d'une manière explicite, aux étudiants les exigences qualitatives de l'épreuve intégrée et les critères d'évaluation du Conseil des études élargi tant pour la partie pratique que théorique.

4.2.2. Pour l'épreuve intégrée proprement dite,

Le chargé de cours veillera :

- ◆ à prendre contact avec les membres du Conseil des études élargi pour :
 - ◆ organiser le bon déroulement de l'épreuve ;
 - ◆ définir avec eux les critères d'évaluation ;
 - ◆ communiquer en temps utile le(s) thème(s) retenu(s);
 - ◆ faire parvenir la (les) synthèse(s) écrite(s) des étudiants.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : BIJOUTERIE JOAILLERIE

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

pour la partie théorique de l'épreuve *en s'appuyant sur des documents de référence s'il y a lieu* ;

- ◆ de réaliser la synthèse qui reprend le dessin du bijou, le devis et son argumentation concernant les choix techniques et esthétiques.

pour la partie pratique de l'épreuve ;

- ◆ de fabriquer dans le délai imparti, un bijou d'après le dessin qu'il a réalisé ;
- ◆ de défendre devant le Conseil des études élargi ses choix en ce qui concerne la méthode de travail, les techniques utilisées et l'esthétique.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ les qualités techniques et esthétiques du bijou (rigueur, précision),
- ◆ la qualité du raisonnement de l'étudiant et la pertinence de ses choix,
- ◆ la capacité à mettre en œuvre la technique la plus appropriée et la plus rapide tout en respectant la qualité du travail exécuté.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE JOAILLERIE

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.